

L'appel de la CGT-Culture et de la FP CGIL MiC :
toutes et tous mobilisé.e.s
pour le service public culturel et la Culture
Culture et service public culturel :
priorités pour notre société
et notre démocratie

La CGT-Culture et la FP CGIL MiC signent un appel commun pour le Service public culturel dans le cadre de la journée de mobilisation européenne du 13 octobre pour l'augmentation des salaires et des pensions, l'égalité professionnelle femme homme, la transition écologique juste et les services publics.

La CGT-Culture et la FP CGIL MiC invitent les organisations syndicales des autres pays, et notamment européens, à s'unir à cet appel pour redonner du sens à notre travail, nos métiers, nos missions, pour une vraie politique culturelle et un Service public culturel fort répondant aux exigences de notre temps. Celles-ci aspirent à une plus grande démocratie culturelle, l'amélioration des conditions de travail, travailler autrement et plus efficacement, défendre l'emploi, attaqué dans notre secteur comme ailleurs, le pouvoir d'achat, la protection sociale et défendre le service public menacé par les politiques libérales de privatisation, d'austérité et de démission.

Dans une société de plus en plus fermée, minée par les divisions et la tentation de s'orienter vers des politiques plus autoritaires, nous affirmons que la culture et donc les politiques culturelles et leservice public culturel restent essentiels pour construire un avenir pacifique et libre.

La CGT-Culture et la FP CGIL MiC appellent les travailleuses et travailleurs à se mobiliser fortement dans ces journées de mobilisations dans chacun des pays.

En France, en Italie et en Europe, mobilisons-nous pour les libertés, les salaires, les emplois,l'égalité femmeshommes, le Service public et notamment le Service public culturel.

Toute la culture mobilisée et dans la rue le 13 octobre!

La **CGT-Culture** en France est une Union syndicale de la Confédération générale du travail (CGT). Elle constituée de onze syndicats qui représentent les personnels du ministère de la Culture dans toutes ses entités : administration centrale et services déconcentrés, services à compétence natio-nale, établissements publics et organismes de droit privé réalisant des missions de service public culturel de l'État sur le territoire national. Elle est la première organisation syndicale représentative au ministère de la Culture et est membre de l'UFSE CGT, l'Union Fédérale des Syndicats del'État.

Le **FP CGIL MiC** en Italie représente les personnels du Ministère du Patrimoine et des Activités Cul-turelles et fait partie de la FP CGIL (Fonction Publique CGIL), elle-même une structure de la CGIL (Confédération générale italienne du travail). Le secteur des ministères de la fonction publique de la CGIL s'occupe de la protection de celles et ceux qui travaillent chaque jour dans les administrations centrales de l'État pour assurer des droits à la citoyenneté garantis par la Constitution.